

Lycée Albert Thomas-Roanne

Seconde de détermination

Les élèves qui entrent en seconde au lycée ALBERT THOMAS ont le choix entre une voie menant aux trois baccalauréats des séries générales (Économique et Social, Littéraire ou Scientifique) et une autre voie menant aux baccalauréats technologiques (Sciences et Technologies de Laboratoire, Sciences et Technologies de la Santé et du Social, Sciences et Technologies du Management et de la Gestion).

La classe de seconde est affirmée comme classe de détermination : les lycéens étudient neuf matières communes à l'ensemble des séries (générales et technologiques) et choisissent des **enseignements d'exploration** qui vont les aider à préciser leur projet.

Le lycée Albert Thomas propose les enseignements suivants :

1^{er} enseignement d'exploration (l'un des deux est **obligatoire**)

Sciences économiques et sociales

Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

2^{ème} enseignement d'exploration (un **obligatoire** a minima)

Sciences économiques et sociales

Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

Méthodes et pratiques scientifiques

Sciences et laboratoire

Santé et social

Biotechnologies

Informatique et création numérique **Nouveau**

Littérature et société

Langue vivante 3 (espagnol, italien)

Langues et cultures de l'antiquité, Latin, Grec

Le lycée Albert Thomas propose de plus six **options facultatives** :

Latin

Grec

Langue vivante 3 (espagnol, italien)

Musique

Education physique et sportive

Théâtre

Les enseignements d'exploration ne préorientent pas.

Lycée Albert Thomas-Roanne

Horaires des enseignements obligatoires et optionnels au lycée Albert Thomas

Classe de Seconde générale et technologique

	Horaire
Enseignements communs	
Enseignements communs	
Français	4
Histoire – géographie	3
Langue vivante 1 (a)	5,5
Langue vivante 2 (a)	
Mathématiques	4
Physique - chimie	3
Sciences de la vie et de la terre	1,5
Education physique et sportive	2
Education civique, juridique et sociale	0,5
Enseignements d'exploration 1 (1 au choix)	
Sciences économiques et sociales	1,5
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	1,5
Enseignements d'exploration 2 (1 ou 2 au choix)	
Sciences économiques et sociales (b)	1,5
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (b)	1,5
Méthodes et pratiques scientifiques	1,5
Sciences et laboratoire	1,5
Santé et social (c)	1,5
Biotechnologies (c)	1,5
Littérature et société	1,5
Langue vivante 3	3
Langues et cultures de l'antiquité Latin/Grec	2
Accompagnement personnalisé	
Heures de vie de classe	2
	10 heures annuelles
Options facultatives	
Latin	2
Grec	2
Langue vivante 3	3
Musique	3
Education physique et sportive	3
Option Théâtre	3

- (a) dans le cadre européen de l'enseignement des langues vivantes, il n'existe plus de distinction entre langue vivante 1 et langue vivante 2. Les élèves sont regroupés selon des groupes de niveau en anglais et en allemand.
- (b) Si pas pris en enseignement d'exploration 1
- (c) C'est dans ce cas que l'élève choisit deux enseignements d'exploration.